

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 11 avril 2012

Étaient présents : PÉLIER Y. (58) • CASTILLON P. (62) • LUREAU F. (63) • MARTIN F. X. (63) • DUBOIS B. (64) • VILAIN D. (72) • BORIES A. (76) • DAILLANCE J.-M. (77) • BILLÈS-GARABÉDIAN L. (83) • TOUAHIR L. (Dr 10).

Étaient excusés : GERONDEAU C. (57) • BONGRAND J. (68) • SÉGUIN P. (73) • BOUQUOT B. (76) • MARTIN O. (77) • NEUMANN F. (81) • SEREY B. (81) • DUVERNEUIL B. (83) • LHERMITTE H. (83) • CHAZEL A. (90) • PANIÉ G. (95) • KREL M. (97) • LANDRY S. (01) • MORVANT J. (05) • BARROIS R. (06)

Assistait également à la réunion : Y. STIERLÉ (65), délégué général adjoint de l'AX.

Quatre membres ont donné un pouvoir : B. BOUQUOT • B. DUVERNEUIL • H. LHERMITTE • A. CHAZEL.

■ La séance est ouverte à 18 h 30 par le président Laurent BILLÈS-GARABÉDIAN.

1. AGRÉMENT DU GROUPE X-BRÉSIL

Le Conseil donne à l'unanimité son agrément au groupe X-Brésil.

2. AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT D'ESTER EN JUSTICE

Le Conseil autorise le président Laurent BILLÈS-GARABÉDIAN à saisir la justice et faire procéder à toute mesure conservatoire pour le remboursement d'un prêt.

3. UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY

Le Président souhaite que l'École et l'AX expriment leurs souhaits sur le projet de l'université de Paris-Saclay. De la discussion il ressort qu'une gouvernance efficace est essentielle et que l'École doit contrôler la formation de ses élèves. Le Conseil approuve à l'unanimité une motion donnant sa position sur l'évolution de l'École polytechnique.

POSITION DE L'AX SUR L'ÉVOLUTION DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Dans la continuité de la motion votée à l'unanimité par son Conseil d'administration du 5 juillet 2011, l'AX affirme à nouveau que l'École polytechnique est au service de l'intérêt général de la Nation, de son économie, de ses

intérêts stratégiques et de la Défense. Il est donc nécessaire qu'elle conserve de manière pérenne sa spécificité et son identité, c'est-à-dire son statut d'Établissement public et son rattachement au ministère de la Défense. Dans cet esprit, elle se réjouit de la signature avec le ministre de la Défense le 21 mars dernier du contrat d'Objectifs et de Performance pour la période 2012-2016 dont elle soutient les objectifs et les orientations.

La mission de l'École est de former des ingénieurs et des scientifiques de haut niveau destinés aux Corps de l'État, à l'économie française, à son industrie et à son rayonnement international. L'AX tient tout particulièrement au modèle original de formation de l'École, pluridisciplinaire, associant science, ingénierie et formation humaine avec une double vocation d'interdisciplinarité et d'innovation, assurant une forte intégration entre ses trois cycles de formation et avec son centre de recherche. L'École doit poursuivre la mise en œuvre déterminée de son évolution engagée avec la réforme X2000, essentiellement son ouverture vers l'international et vers les entreprises et la spécialisation de ses élèves en partenariat avec de nombreuses institutions françaises et étrangères.

L'AX soutient la contribution active de l'École polytechnique à la création de l'université de Paris-Saclay et la poursuite des nombreuses coopérations déjà largement amorcées tant avec l'Université, qu'avec les centres de

recherche et qu'avec les grandes écoles présentes et à venir sur son campus à Saclay. L'AX contribuera à bâtir une gouvernance efficace de cet ensemble. Mais elle demande à l'École polytechnique de faire reconnaître et de préserver les spécificités et les orientations évoquées ci-dessus. À cet effet, les discussions en cours pour contractualiser, dans les années à venir, les engagements pris par la Fondation de coopération scientifique exigent une vraie concertation dans les formes requises et une validation formelle par le Conseil d'administration de l'École. Consciente de l'enjeu que représente l'université de Paris-Saclay pour la France et des atouts qu'apportent à cet ensemble la notoriété existante et les spécificités de l'École polytechnique, la communauté polytechnicienne représentée par l'AX entend être un soutien actif et vigilant pour aider l'École à se renforcer et à jouer le rôle moteur qui doit être le sien, tout particulièrement auprès des autres écoles d'ingénieurs qui sont et seront sur le campus de Saclay. Elle souhaite en particulier que les grandes lignes de gouvernance de l'université de Paris-Saclay qui s'esquissent pour l'horizon 2016 soient l'occasion pour l'École polytechnique de garder la maîtrise de ses formations, de développer ses atouts et de les apporter à l'ensemble pour contribuer à son rayonnement international.

La séance est levée à 20 h 30. ■